

DU VENDREDI 11 AVRIL 2014



MAIRIE
DE
VILLEDIEU
84110

Téléphone : 04.90.28.92.50
Télécopie : 04.90.28.96.82

Étaient présents : Pierre Arnaud, maire ; Sylvie Bouffiès ; Claude Cellier ; Samuel Charpentier ; Ludovic Girard ; Roselyne Giraudel ; Daniel Labit-Barthalois ; Jean-Laurent Macabet ; Jean-Michel Malatia ; Gérard Martin, deuxième adjoint ; Étienne Renet, quatrième adjoint ; Olivier Sac-Delhomme, troisième adjoint.

Étaient absents excusés : Élisabeth Bertrand ; Armelle Dénéréaz ayant donné procuration à Roselyne Giraudel ; Mireille Dieu, première adjointe, ayant donné procuration à Pierre Arnaud.

Olivier Sac-Delhomme est nommé secrétaire de séance.

Séance ouverte à 20 h 40

Olivier Sac-Delhomme donne lecture du compte-rendu du conseil municipal du 19 mars 2014.

I. AFFECTATION DE RESULTATS DE LA COMMUNE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU CCAS 2013

Gérard Martin présente les affectations de résultats de 2013 proposés pour le budget de la commune, de l'assainissement et du CCAS.

1. Commune

Le réalisé en 2013 au budget annuel de la commune est de 201.586,98 € en section de fonctionnement et de 61.519,85 € en section d'investissement. Il est proposé :

- De la reprise du solde d'exécution de la section d'investissement en recettes (ligne 001) du budget primitif 2014, soit 61.519,85 €.
- De l'affectation en totalité de l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) du budget primitif 2014, soit 201.586,98 €.

Unanimité.

2. Assainissement

Le réalisé en 2013 au budget annuel assainissement est de 18.563,48 € en section de fonctionnement et de 15.982,32 € en section d'investissement. Il est proposé :

- De la reprise du solde d'exécution de la section d'investissement en dépenses (ligne 001) du budget primitif 2014, soit 15 982,32 €
- De l'affectation en totalité l'excédent de fonctionnement en recettes d'investissement (art. 1068) du budget primitif 2014, soit 18.563,48 €.

Unanimité.

3. CCAS

Le réalisé en 2013 au budget annuel du CCAS est de 2 080,69 € en section de fonctionnement. Il est proposé d'affecter 2 080,69 €, en section de fonctionnement (ligne 002) du budget primitif 2014.

Unanimité.

II. SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2014

Le maire présente l'ensemble des demandes de subvention formulées par les associations pour l'année 2014 et précise que les crédits seront ouverts au budget 2014.

Il propose l'attribution suivante :

Amicale laïque	1 000 €
Association paroissiale	200 €
Bibliothèque Mauric	850 €
CATM	200 €
Club des Aînés	200 €
Comité des Fêtes	2 500 €
Confrérie Saint Vincent	200 €
Coopérative scolaire	950 €
Echecs	200 €
Skate park	550 €
Société de chasse	200 €
Association d'entraide	655 €
École de cirque Badaboum	30 €
Secours Populaire	70 €
Après les vendanges	300 €
Jeunes agriculteurs	150 €
U.S.C.V course du 13/04/2014	150 €

Unanimité.

III. VOTE DU TAUX DES TAXES

Le maire explique au conseil municipal qu'il convient de fixer les taux d'imposition des taxes locales directes. Il rappelle les taux appliqués en 2013 et précise que compte tenu de l'augmentation des bases d'imposition notifiées par les services fiscaux, il ne semble pas nécessaire d'augmenter les taux cette année.

Il propose pour 2014 les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 9,87 %
- Taxe foncière sur le bâti : 16,68 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 49,97 %

Unanimité.

IV. VOTE DES BUDGETS 2014 DE LA COMMUNE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU CCAS

Gérard Martin explique que le budget 2014 a été préparé soigneusement par chaque commission qui a pris soin de restreindre les dépenses pour cette année afin d'avoir plus d'autofinancement l'an prochain. Les dépenses d'investissement sont essentiellement des reliquats de 2013, pour des opérations n'ayant pas connues de fin d'exécution. Aucun grand projet n'est prévu pour 2014.

Il précise que le budget est impacté par des charges d'emprunt importantes, même si réduites par l'ancienne municipalité.

Gérard Martin présente donc les budgets qui se résument ainsi :

Balance générale	Budget de la commune		Budget de l'assainissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	672 553,00	470 966,00	71 086,00	71 086,00
Section d'investissement	203 187,00	155 485,00	63 822,00	85 466,00
Reports de 2013 fonctionnement	0,00	201 587,00	0,00	0,00
Reports de 2013 investissement	0,00	61 520,00	15 983,00	0,00
Restes à réaliser fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser investissement	23 683,00	9 865,00	5 661,00	0,00
Résultat cumulé fonctionnement	672 553,00	672 553,00	71 086,00	71 086,00
Résultat cumulé investissement	226 870,00	226 870,00	85 466,00	85 466,00
Total cumulé	899 423,00	899 423,00	156 552,00	156 552,00

Unanimité.

Le budget du CCAS s'équilibre en fonctionnement à 2 081,00 € grâce à un excédent reporté de 2 081,00 €.

Unanimité.

V. INDEMNITES DES ELUS

Suite aux élections municipales du 23 mars 2014 et à l'élection du maire et des adjoints du 29 mars 2014, il convient de prendre une délibération fixant les indemnités du maire et des adjoints. Le maire propose la répartition suivante :

Nom du bénéficiaire	Indemnité (allouée en % de l'indice 1015 majoré 821)
Pierre Arnaud, Maire	31 %
Mireille Dieu, 1 ^{ère} adjointe	8,25 %
Gérard Martin, 2 ^{ème} adjoint	8,25 %
Olivier Sac-Delhomme, 3 ^{ème} adjoint	8,25 %
Étienne Renet, 4 ^{ème} adjoint	8,25 %

Unanimité.

VI. COMMISSIONS COMMUNALES

Suite aux élections municipales du 23 mars 2014 et à l'élection du maire et des adjoints en date du 29 mars 2014, il convient de définir les commissions communales et les personnes y siégeant. Le maire fait part des propositions suivantes :

Secrétariat général et fonctionnement des salles communales :

Mireille DIEU (Présidente)	Armelle DENEREAZ
Élisabeth BERTRAND	Roselyne GIRAUDEL
Sylvie BOUFFIES	Olivier SAC-DELHOMME

Communication, culture, jeunesse, sport et tourisme :

Olivier SAC-DELHOMME (Président)	Mireille DIEU	Armelle DENEREAZ
Sylvie BOUFFIES	Ludovic GIRARD	
Samuel CHARPENTIER	Roselyne GIRAUDEL	

École :

Armelle DENEREAZ (Présidente)
Elisabeth BERTRAND
Roselyne GIRAUDEL

Jean-Michel MALATIA
Olivier SAC-DELHOMME

Finances, vie économique :

Gérard MARTIN (Président)
Pierre ARNAUD
Mireille DIEU

Daniel LABIT-BARTHALOIS
Jean-Laurent MACABET
Étienne RENET

Voirie et sources :

Jean-Laurent MACABET (Président)
Claude CELLIER

Daniel LABIT-BARTHALOIS

Services techniques :

Daniel LABIT-BARTHALOIS (Président)
Elisabeth BERTRAND
Jean-Laurent MACABET

Jean-Michel MALATIA
Olivier SAC-DELHOMME

Urbanisme et environnement :

Pierre ARNAUD (Président)
Sylvie BOUFFIES
Claude CELLIER
Samuel CHARPENTIER

Ludovic GIRARD
Daniel LABIT-BARTHALOIS
Gérard MARTIN
Étienne RENET

Festivités :

Roselyne GIRAUDEL (Président)
Élisabeth BERTRAND

Mireille DIEU
Ludovic GIRARD

Sécurité :

Pierre ARNAUD (Président)
Mireille DIEU

Daniel LABIT-BARTHALOIS
Jean-Michel MALATIA

Commission communale d'action sociale (CCAS) :

Élisabeth BERTRAND (Présidente)
Sylvie BOUFFIES
Samuel CHARPENTIER

Roselyne GIRAUDEL
Daniel LABIT-BARTHALOIS
Jean-Michel MALATIA

Catastrophes naturelles :

Mireille DIEU (Présidente)
Claude CELLIER

Daniel LABIT-BARTHALOIS

Appel d'offres :

Titulaires :

Étienne RENET (Président)
Mireille DIEU
Jean-Laurent MACABET
Olivier SAC-DELHOMME

Suppléants :

Pierre ARNAUD
Ludovic GIRARD
Daniel LABIT-BARTHALOIS
Gérard MARTIN

Élections, révision des listes électorales :

Mireille DIEU (Présidente)

Pierre ARNAUD

Correspondants défense :

Mireille DIEU
Étienne RENET

Jean-Michel MALATIA

Unanimité.

VII. DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT RHONE AYGUES OUVÈZE (RAO)

Suite aux élections municipales en date du 23 mars 2014 et à l'élection du maire et des adjoints en date du 29 mars 2014, il convient de désigner les délégués qui siégeront au syndicat Rhône Aygues Ouvèze (RAO). Après consultation, les propositions suivantes sont soumises au vote :

- M. Claude CELLIER et M. Daniel LABIT-BARTHALOIS délégués titulaires du syndicat RAO
- M. Jean-Michel MALATIA et M. Olivier SAC-DELHOMME délégués suppléants du syndicat RAO

Unanimité.

VIII. DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT DE L'AYGUES (SIAA)

Suite aux élections municipales en date du 23 mars 2014 et à l'élection du maire et des adjoints en date du 29 mars 2014, il convient de désigner les délégués qui siégeront au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de l'Aygues (SIAA). Après consultation, les propositions suivantes sont soumises au vote :

- M. Claude CELLIER et M. Daniel LABIT-BARTHALOIS délégués titulaires du SIAA
- M. Jean-Michel MALATIA et M. Gérard MARTIN délégués suppléants du SIAA

Unanimité.

IX. DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DE VALORISATION FORESTIERE (SMDVF)

Suite aux élections municipales en date du 23 mars 2014 et à l'élection du maire et des adjoints en date du 29 mars 2014, il convient de désigner les délégués qui siégeront au syndicat mixte de valorisation forestière (SMDVF). Après consultation, les propositions suivantes sont soumises au vote :

- M. Jean-Michel MALATIA délégué titulaire du syndicat mixte de valorisation forestière
- M. Olivier SAC-DELHOMME délégué suppléant du syndicat mixte de valorisation forestière

Unanimité.

X. DELEGATIONS DONNEES AU MAIRE

Pierre Arnaud explique à l'assemblée que le maire de la commune peut recevoir délégation du conseil municipal afin d'être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions. Il donne lecture du projet de délibération.

Unanimité.

XI. CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « LES AMIS DE LA CHAPELLE SAINT-LAURENT »

Le maire explique au conseil municipal que le projet de convention entre la commune et l'association « Les amis de la chapelle Saint-Laurent » avait été étudié avec l'ancienne municipalité et les modifications suivantes avaient été demandées :

- La durée de la convention sera de 10 ans avec tacite reconduction et le préavis sera de 1 an.
- La commune devra rester maître d'ouvrage afin d'avoir le dernier mot sur les travaux.
- La commune devra être informée en cas de manifestations organisées par l'association.
- Ajouter l'obligation pour l'association de souscrire à une responsabilité civile.

Le maire fait part des remarques de l'association qui trouve astreignant le fait de devoir faire un courrier à chaque utilisation de la chapelle et souhaite que l'on enlève cette clause de la convention. Après discussions, le maire propose au conseil de voter sur le maintien de cette phrase.

4 abstentions (Pierre Arnaud, Claude Cellier, Daniel Labit-Barthalois et Étienne Renet) et 8 pour.

XII. QUESTIONS DIVERSES

1. Informations sur l'urbanisme

a. Permis de construire

Fauque Timmy a déposé un permis de construire le 31/01/2014 pour la rénovation d'une habitation, Plan de Mirabel, zone Nh. Accordé le 25/03/2014.

Chrystelle Luciani a déposé un modificatif de permis de construire le 19/02/2014 pour la modification des façades, du garage, de la cave, Le Pigeonnier, zone Ub. Accordé le 26/03/2014.

La SCI Volubilis a déposé un modificatif de permis de construire le 25/03/2014 pour la modification de l'accès handicapé extérieur, Rue du Mistral, zone Ua. En cours d'instruction.

b. Déclaration préalable

Stéphane Urban a déposé une déclaration préalable le 21/03/2014 pour la réfection d'une véranda, Rue des Écoles, zone Ua. En cours d'instruction.

Marc Bigand a déposé une déclaration préalable le 27/03/2014 pour la création d'une terrasse, Le Pigeonnier, zone Ub. En cours d'instruction

2. Devis pour le débroussaillage des chemins

Jean-Laurent fait part à l'assemblée des devis reçus pour le débroussaillage annuel des 21 kms de chemins communaux. Le devis de Maurice Aubert s'élève à 3 906 € TTC et celui de Sébastien Rousson à 3 223 € TTC. Jean-Laurent Macabet propose de choisir Sébastien Rousson qui a effectué le travail l'an dernier pour un très bon rapport qualité-prix.

Étienne Renet demande le tarif pratiqué en 2013, et considérant l'augmentation de 143 € par rapport à l'an dernier, il demande à ce que l'on négocie le tarif identique à celui de l'an passé, soit 3 080 € TTC. Jean-Laurent Macabet s'occupe de contacter Sébastien Rousson pour lui demander.

Unanimité.

3. Renouvellement du contrat de Bernadette Croon

Le maire rappelle à l'assemblée que Bernadette Croon remplace Véronique L'Homme en congés de longue maladie, depuis plusieurs mois. Le congé maladie de Véronique l'Homme étant prolongé jusqu'en août 2014, il propose de reconduire le contrat de Bernadette Croon.

Unanimité.

4. Dossier Chrystelle Luciani

Chrystelle Luciani a demandé un permis de construire modificatif pour la pose de panneaux solaires sur le toit. Le permis modificatif a été accordé, mais avec une réserve quand à l'installation des panneaux sur le toit, qui doivent être installés au sol. Les panneaux ayant déjà été installés, avant même d'avoir l'arrêté, un courrier va être fait à Chrystelle Luciani pour discuter avec elle de la possibilité de les mettre à plat sur la toiture.

5. Dossier Stéphane Blanchard – Jane Korn

Un conflit oppose ces deux personnes habitant l'impasse Hector Jacomet. Mme Korn a un droit de passage chez M. Blanchard, par le portail qui débouche sur le boulodrome. M. Blanchard souhaite que le maire ordonne la fermeture de ce portail sur le domaine public et donc annule le droit de passage de Mme Korn. Les membres présents pensent qu'il s'agit d'un conflit privé dans lequel la commune n'a pas à prendre parti, et que la servitude étant privée, les parties s'entendront entre elles.

Unanimité.

6. Demandes diverses

Dégagement des tas de sable et de terre sur le parking Route de Roaix : Daniel Labit-Barthalois rappelle que des travaux ont lieu dans la rue de l'Église et que ces tas sont mis par l'entreprise Teyssier. La réunion de chantier ayant lieu jeudi 17 avril, il sera rappelé de les enlever à la fin des travaux.

Vidéosurveillance sur la place de la Libération : suite à un vol de matériel sur la place de la Libération, il a été suggéré par des Villadéens de mettre en place un système de vidéosurveillance. Le conseil municipal se laisse le temps de la réflexion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 20.